



Institut supérieur
Plus Outre

institut supérieur
de promotion sociale
et de formation continue
matricule :5.043.003

direction-secrétariat: rue de Savoie, 6 - 7130 Binche
téléphone: 064.34.20.93
télécopie: 064.34.20.94
courriel: dupont.ispo@gmail.com
site: www.plusoultre.net

Chères étudiantes et Chers étudiants,

J'espère sincèrement que ce message vous trouvera, ainsi que vos proches, en bonne santé et que cette période de confinement n'est pas trop difficile pour vous.

Deux circulaires importantes sont parues la semaine dernière, elles sont consultables sur le site internet de l'ISPO (onglet COVID). :

- Circulaire 7564 relative au protocole de déconfinement de l'Enseignement de promotion sociale
- Circulaire 7568 relative aux modalités d'organisation de la fin de l'année dans les établissements de promotion sociale

En résumé, ces circulaires prévoient :

- Une reprise très progressive des activités d'apprentissage et des évaluations en présentiel, lorsqu'il est impossible de les effectuer à distance, selon un ordre de priorité.
- Une série de conditions à remplir pour garantir l'accueil du personnel et des étudiants en toute sécurité.
- Le contrôle et l'approbation des conditions de reprise par les conseillers en prévention.
- La communication des modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire et des modalités d'évaluation aux étudiants.

Sur base de ces circulaires, les décisions et modalités suivantes ont été adoptées :

- Poursuite de l'enseignement à distance pour les unités d'enseignement pour lesquelles c'est possible.
- Elaboration du plan de déconfinement propre à notre établissement qui devra être soumis aux organes de concertation et approuvé par ceux-ci.
- Communication des modalités d'évaluation aux étudiants inscrits dans les sections Technicien en bureautique, Technicien en comptabilité, Technicien en infographie, Technicien en informatique et Bachelier en assurances via un document intitulé « Modalités et consignes d'évaluation applicables suite à la crise liée au Covid-19 » et transmis par les enseignants, le secrétariat ou la sous-direction par mail le vendredi 8 mai. Les étudiants qui n'auraient pas reçu cette communication sont invités à contacter le secrétariat de Madame Ingrid Besanger (par mail ingrid.besanger@plusoultre.net ou par téléphone 064/ 34 20 93)

Concrètement, cela signifie que :

- Certaines évaluations pourront s'effectuer en classe, sous réserve d'une approbation et d'une mise en place effective du plan de déconfinement.



Institut supérieur
Plus Outre

institut supérieur
de promotion sociale
et de formation continue
matricule :5.043.003

direction-secrétariat: rue de Savoie, 6 - 7130 Binche
téléphone: 064.34.20.93
télécopie: 064.34.20.94
courriel: dupont.ispo@gmail.com
site: www.plusoultre.net

- Certains cours, impliquant des activités pratiques, pourraient être dispensés en classe dans les mêmes conditions que celles reprises au point précédent.
- Certains cours et certaines évaluations doivent être reportés à une date ultérieure qui ne peut actuellement être fixée, mais le report se fera très probablement en septembre.
- Les cours qualifiés d'occupationnels ne reprendront pas en classe cette année scolaire mais se poursuivront autant que possible à distance.
- Le secrétariat continue à travailler à distance et en partie à l'école, et reste accessible par mail ou par téléphone uniquement.
- Les locaux de l'ISPO ne sont pas accessibles aux étudiants et ne le redeviendront qu'au moment de la reprise autorisée de certaines activités (cours ou évaluations) et uniquement pour les étudiants concernés, qui seront personnellement avertis, et dans le respect des consignes de sécurité imposées par la circulaire 7564 (notamment port du masque obligatoire).

Les professeurs et moi-même sommes conscients des difficultés d'ordre technologique, personnel ou professionnel engendrées par l'enseignement à distance.

La circulaire 7568 prévoit que lorsque l'évaluation est organisée à distance, l'établissement d'enseignement de promotion sociale demande à l'étudiant de lui notifier formellement s'il ne se trouve pas dans les conditions matérielles adéquates lui permettant de la présenter. Cette notification doit être transmise le 14 mai 2020 au plus tard afin que l'établissement lui propose une solution adaptée.

.Les étudiants sont invités à communiquer leurs soucis éventuels, avant cette date, par mail à l'adresse dupont.ispo@gmail.com.

Etant donné la spécificité de chacune des unités d'enseignement et compte tenu de l'obligation imposée aux établissements de communiquer sur certains points au plus tard le 8 mai, délai très court, toutes les problématiques engendrées par la crise liée au Covid-19 n'ont pas encore pu être réglées. Elles le seront le plus rapidement possible et tout sera mis en œuvre pour communiquer au plus vite à ce sujet. Des dispositions doivent encore être prises pour les stages (une concertation a déjà eu lieu avec les enseignants, des éclaircissements ont été demandés à la FWB), les cours de dentelle, d'habillement et les cours de langues qui se donnent en soirée.

Je salue votre adaptation aux nouveaux modes d'enseignement qui ont été mis en place et vous encourage à persévérer.

Veillez à votre santé, à celle de vos proches et des autres.

Valérie DUPONT – Directrice